



# DOMAINE DES PINS

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient ferme et définitive après réception de l'acompte,
- Une confirmation de réservation vous sera adressée dès traitement de votre demande, sous réserve de disponibilité.
- Les conditions générales de ventes sont considérées acceptées dès que la réservation devient ferme.

### CONDITIONS FINANCIERES

Modalités :

- Pour toute réservation effectuée moins de trente jours avant le début de votre séjour, l'intégralité du séjour devra être réglée au moment de la réservation.
- Pour toute réservation effectuée trente jours ou plus avant le début de votre séjour, un acompte de trente pour cent du montant du séjour (dont vingt euros de frais de dossier).
- Le solde du séjour doit être versé au plus tard trente jours avant la date de votre arrivée.
- En cas de procédure de recouvrement, tous frais engendrés seront à la charge exclusive du locataire.

Moyens de paiement :

- Par virement sur demande du relevé d'identité bancaire ;
- Par carte bancaire pour les réservations téléphoniques ou Internet ;
- Par chèque à l'ordre de Les Pins S.A.R.L., sur présentation d'un justificatif d'identité ;
- Par chèque vacances, libellés à votre nom et coordonnées avec le talon. (Sans rendu de monnaie).

Dépôt de garantie :

- Un dépôt de garantie de deux cents euros (200 €) sera demandé pour la location afin de couvrir les dégâts matériels et les éventuelles défaillances de ménage.
- Ce dépôt de garantie sera uniquement donné par carte bancaire via votre espace client sur internet.
- Il sera restitué après état des lieux dans un délai de 10 jours suivant votre départ.



# DOMAINE DES PINS

Taxe de séjour et suppléments :

- La taxe de séjour, les frais de dossier et les prestations annexes constituent un supplément qu'il convient de rajouter au tarif de base de la location.

## » ANNULATION

### 1) Prestation non utilisée

Tout séjour écourté ou interrompu ne fera l'objet d'aucun remboursement.

2) En cas d'annulation de votre séjour par Les Villas des Pins ou le Domaine des Pins, sauf en cas de force majeure, le séjour ou acompte sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

3) Annulation du fait du client. En cas d'annulation, et ce 24h avant votre arrivée l'intégralité des sommes versées sera remboursée. En cas d'annulation à moins de 24h avant votre arrivée 100% du total du séjour est conservé.

## **VOTRE SEJOUR**

Durée minimale de deux nuits.

Hébergements Locatifs :

- Les hébergements locatifs sont disponibles à partir de 16H00 le jour de l'arrivée. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée à la réception avant 18h00.

- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Les vacanciers responsables de nuisances sonores ou de dégradations sur le site seront expulsés dès le premier écart de conduite sans aucun remboursement. Nous vous rappelons que nous n'autorisons plus de bruit après 23 heures.

- Après votre arrivée, vous disposez de 48h pour nous faire part de quelconques anomalies. L'absence de remarques vous fait perdre le droit à toute contestation ultérieure.

- Le Domaine des Pins décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant votre séjour, ainsi qu'en cas de panne ou de mise hors service des équipements techniques. Il appartient aux vacanciers de s'assurer.

- Chaque locataire devra signaler les éventuelles casses ou détériorations survenues pendant son séjour, toute casse non déclarée sera retenue sur le dépôt de garantie.



# DOMAINE DES PINS

- L'hébergement locatif doit être libéré avant 10H00 le jour du départ
- Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. Nous exigeons que l'ensemble soit restitué en parfait état de propreté à la fin du séjour. Dans le cas contraire, le locataire devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de 90 € pour un hébergement en appartement correspondant aux frais d'entretien prélevé sur le dépôt de la caution.

## Le Domaine des Pins :

- L'espace aquatique est réservé aux seuls inscrits dans Le Domaine des Pins. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents ou d'un adulte responsable.
- Les barbecues à charbon ne sont pas autorisés (les barbecues électriques sont autorisés mais non-fournis par le domaine). La direction vous rappelle qu'il est strictement interdit d'allumer quelconque feu sur le camping.
- Un seul véhicule par emplacement. Les véhicules supplémentaires doivent être obligatoirement déclarés à la réception afin qu'un nouveau code d'entrée soit fournis. Un parking extérieur est à disposition.
- Les animaux ne sont pas admis dans la résidence de tourisme.
- Des animations familiales ont lieu en juillet et en aout. La direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines prestations sans préavis.
- Vous autorisez la résidence de tourisme à utiliser les photos ou vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, sur tous types de support, pour les besoins du Domaine des Pins, sans aucune contrepartie. Dans le cas où vous vous y opposez, nous vous remercions de nous faire part d'un e-mail ou courrier.